



# LIDL - CRAMIF

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 20 janvier 2020

### LIDL SIGNE UNE NOUVELLE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA CRAMIF POUR MIEUX INTÉGRER LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS SUR LES CHANTIERS

*Lidl et la Cramif ont signé le 15 janvier 2020 une convention visant à accompagner l'enseigne dans une démarche ambitieuse de prévention des risques sur ses opérations de construction de supermarchés.*

L'enseigne met en œuvre un programme important d'ouverture d'établissements. Bien conscient de la responsabilité sociétale qui en découle et en tant que maître d'ouvrage - exploitant, Lidl a la volonté de développer sa démarche de coordination et de prévention des risques professionnels de la phase conception à l'exploitation de ses supermarchés.

A cet effet, Lidl s'engage à structurer une organisation santé sécurité au travail durable pour l'ensemble des directions opérationnelles.

#### LA CONVENTION S'ARTICULE AUTOUR DE 2 THÉMATIQUES :

- ▶ **la montée en compétence des équipes techniques régionales et nationales** en charge des projets immobiliers par l'adaptation et l'internalisation de la formation «Responsabilités du maître d'ouvrage», dispensée par le réseau Assurance Maladie - Risques professionnels (AMRP)
- ▶ **l'accompagnement du maître d'ouvrage Lidl pour l'intégration de la prévention des risques professionnels en conception**, notamment par le management de la santé sécurité au travail sur les chantiers, l'élaboration des pièces marché et la conception des installations et des équipements de travail



François Blanchard, ingénieur conseil régional de la Cramif ; Guillaume Calcoen, directeur exécutif services centraux Lidl France ; David Clair, directeur général de la Cramif et Matthieu Frechon, directeur technique national Lidl France

**Contact Lidl :** Isabelle Schmidt – Directrice communication Lidl France ✉ [contactpresse@lidl.fr](mailto:contactpresse@lidl.fr) ☎ 01 56 71 37 26

**Contact Cramif :** Service Presse ✉ [presse@cramif.cnamts.fr](mailto:presse@cramif.cnamts.fr) ☎ 01 40 05 29 79 / 37 69

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 20 janvier 2020

## UN PROGRAMME DE FORMATION AMBITIEUX ET ADAPTÉ À L'ENSEIGNE

Lidl souhaite renforcer et développer les compétences de l'ensemble des acteurs en charge de la conduite de ces opérations, tant au niveau national que régional.

La Cramif accompagne le transfert aux équipes techniques Lidl du référentiel de formation «Responsabilités du MOA». Les formations, d'une durée d'une journée, seront assurées par le service HSQE et les coordinateurs techniques régionaux, eux-mêmes préalablement formés et accompagnés à la prévention des risques professionnels par la Cramif. Plusieurs sessions sont déjà programmées dans les mois à venir afin de former toutes les équipes du service immobilier, soit près de 150 personnes

## L'INTÉGRATION DES THÉMATIQUES OPÉRATIONNELLES DE PRÉVENTION (TOP) SUR LES CHANTIERS LIDL

La collaboration a également pour objectif d'intégrer dans les pièces contractuelles liées aux opérations les mesures de prévention permettant de :

- ▶ **mieux accueillir les salariés** des entreprises (cantonnements, VRD, circulations etc.)
- ▶ **mutualiser les moyens** de manutention des marchandises à pied d'œuvre
- ▶ **prévenir les risques de chute** par la mise en commun de moyens de protections collectives
- ▶ **impliquer le coordonnateur SPS** dès la phase de conception
- ▶ **prendre en compte à la conception les risques professionnels** liés aux Interventions Ultérieures sur l'Ouvrage



**Contact Lidl** : Isabelle Schmidt – Directrice communication Lidl France ✉ [contactpresse@lidl.fr](mailto:contactpresse@lidl.fr) ☎ 01 56 71 37 26

**Contact Cramif** : Service Presse ✉ [presse@cramif.cnamts.fr](mailto:presse@cramif.cnamts.fr) ☎ 01 40 05 29 79 / 37 69

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 20 janvier 2020

La convention formalise une collaboration entamée mi-2019 et ponctuée de rencontres régulières sur chantier et au siège de la Direction Technique Nationale.

«*Nous sommes ravis de la signature de cette convention et de l'avancée de ce partenariat qui nous permet de bénéficier de l'expertise la Cramif dans nos choix stratégiques passés et futurs et qui prouve notre volonté de devenir une référence dans le domaine de la Santé Sécurité sur Chantier.*» précise Guillaume Calcoen, directeur exécutif services centraux Lidl France.

«*C'est la première fois que cette formation est internalisée en entreprise. Il s'agit d'une initiative volontaire et innovante de la part de Lidl et qui, je l'espère, incitera d'autres entreprises à s'engager dans une démarche de prévention pérenne*» souligne David Clair, directeur général de la Cramif.

La convention rentre en application ce jour et pour une durée de 2 ans.

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une action globale de prévention chez Lidl et qui concerne, plus généralement, la volonté de l'enseigne d'œuvrer pour les conditions de travail de ses 35 000 collaborateurs ainsi que l'ensemble de ses partenaires.

## À propos de la Cramif

La caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France (Cramif) est un organisme de Sécurité sociale appartenant au réseau Assurance Maladie. Sa compétence s'étend sur les **8 départements d'Île-de-France**, soit sur un **territoire de 12 millions d'habitants** et de **4,7 millions de salariés**. Elle exerce des missions d'intérêt général au service des assurés, des entreprises, des professionnels de santé et des associations du secteur médico-social.

## NOS MISSIONS



Verser des prestations



Agir dans le domaine de l'action sanitaire et sociale et de l'autonomie



Gérer les risques professionnels

Pour en savoir plus sur la Cramif, consultez [cramif.fr](http://cramif.fr)

**Contact Lidl** : Isabelle Schmidt – Directrice communication Lidl France ✉ [contactpresse@lidl.fr](mailto:contactpresse@lidl.fr) ☎ 01 56 71 37 26

**Contact Cramif** : Service Presse ✉ [presse@cramif.cnamts.fr](mailto:presse@cramif.cnamts.fr) ☎ 01 40 05 29 79 / 37 69